

Motion de M. Roman Juon, Mme Nicole Bobillier et M. Jean-Charles Rielle: «Aide de la Ville de Genève à la création de places d'apprentissage».

MOTION

Considérant que:

- il est indispensable de maintenir dans le canton des places d'apprentissage en suffisance à disposition de nos jeunes;
- il faut tout mettre en oeuvre pour empêcher que des jeunes soient sans occupation et laissés pour compte;
- des entreprises en difficulté financière hésitent à engager des jeunes par mesure d'économie,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'aider les entreprises qui seraient prêtes à engager un ou plusieurs apprentis en baissant les loyers des locaux artisanaux ou bureaux de la Ville de Genève.